



REGLEMENT PARTICULIER

X-COUNTRY VTT DU COLORADO

5^{ème} Manche – COUPE DE LA REUNION DE VTT-XCO 2023

Dimanche 11 juin 2023

Lieu : Parc du Colorado, SAINT-DENIS

HORAIRES ET CATEGORIES :

06H30 : Reconnaissance libre

07H00 : Accueil des participants et Emargement

Circuit Spécifique Jeunes (Petit Circuit) :

MISE EN GRILLE : 15 mn AVANT CHAQUE DEPART.

08H30 : PETITES CATEGORIES

U7	T	5 à 8min
U9	T	8 à 12min
U11	T	12 à 20min
U13	T	20 à 25min

10H00 : GRANDES CATEGORIES

___ ___	VAE Licencié :	1H10 + 1T
	VAE Non Licencié (>18+)	1H10 + 1T
___ ___	HOM, ESP, MT-1 :	1H15 + 1T
	Juniors :	0H55 + 1T
	U17 G :	0H40 + 1T
___ ___	U15 G :	0H20 + 1T
___ ___	Masters 2-3-4 :	1H15 + 1T
	Dames JUN-SEN :	0H55 + 1T
	Dames U15-U17 :	0H20 + 1T
___ ___	OPEN / Non Licencié (>18+)	0H55 + 1T

- • Suivi de la remise des récompenses

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : 12€,
- U7, U9, U11, U13 : 8€
- +25€ / plaque (avec Puce Electronique) si oublié
- Non licenciés / OPEN (>18+) : 25€ (soit 20€+5€ de caution de plaque).

Certificat médical de moins de 1 an obligatoire.
Transmettre : Nom, Prénom, Date Naissance, Téléphone, Adresse Postale.

- Plaque avec Puce Electronique : 25€

INSCRIPTION EN LIGNE Individuelle Obligatoire : sur : www.webservices.re. Paiement en Ligne avant le V 09.06.2023 – 12H00.

*Montants majorés (DOUBLES) si paiement sur place.

Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés en 2023 et avant.

Rappel : Tout coureur doit connaître le règlement du VTT-XCO. Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

Les reconnaissances sont interdites pendant les épreuves.

LES ZONES DE DEPANNAGE et DE RAVITAILLEMENT seront identifiées

Tout coureur lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole portant la tenue de son club respectif. En cas d'absence il n'y aura aucune possibilité de récupérer une récompense après l'épreuve.

ARBITRES : GOULJAR Eddy, FONTAINE Patrick, PAYET Bruno, PARIS Jean Louis.

Arbitre Adjoint : ESPARON Gianni.

L'Organisation de réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

BONNE COURSE A TOUS

Organisateur : ACPR – Contacter : PARIS Jean-Louis 0692 86 11 45

